RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

Direction de l'Offre de soins
Pôle Efficience
Département Plateaux médico-techniques
Dr Catherine CRENN HEBERT
catherine.crenn-hebert@ars.sante.fr
ars-idf-dos-plateau-mt@ars.sante.fr

Notice explicative de la démarche :
APPEL A PROJETS REGIONAL-

AAP 2023 - Staffs médico-psycho-sociaux des maternités pour un parcours coordonné et gradué au retour à domicile post partum - 1000 jours en IDF

Dépôt et date limite des candidatures : les dossiers de candidature doivent être déposés **avant la date indiquée** sur la plateforme en ligne démarches-simplifiees.fr.

Le lien direct vers la démarche est

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ars-idf-aap-2023-staffs-mps

Si difficultés, vous pouvez aussi vous rendre sur le site de l'Agence pour retrouver les informations sur cet Appel à Projets :

https://www.iledefrance.ars.sante.fr/aap-2023-staffs-medico-psycho-sociaux-des-maternites-pour-un-parcours-coordonne-et-gradue-au-retour

Le dossier de candidature sera composé :

- **Des réponses aux questions du formulaire démarches-simplifiées ;**
- **De documents de présentation libre des propositions opérationnelles de renforcement des staffs comprenant comme critères clés :**
  - **Les propositions d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement**
  - **Les actions en matière de partenariat et communication**
- **D'un budget estimatif détaillé (coût chargé du personnel notamment, …)**
- **D'un engagement de rendu annuel d'indicateurs**
- **Le rapport d'activité 2022, le bilan financier 2022 et un rendu d'indicateurs sont aussi attendus pour les établissements ayant été déjà été financés en 2022**

Cette Notice explicative comporte trois parties :

Table des matières

I.Présentation de l'appel à projets 1
II.Aide au dossier de candidature 4
III.Rappel des questions à remplir en ligne 6

I. Présentation de l'appel à projets

Cet appel doit permettre de financer des maternités afin de développer, renforcer, valoriser la continuité et la cohérence des interventions en périnatalité en formalisant un cadre de travail pluri-professionnel, pluri-partenarial et coordonné autour des situations de vulnérabilités médico-psycho-sociales.

Contexte de l'appel

National : Le chantier gouvernemental des « 1000 jours premiers jours de l'enfant » prévoit de systématiser la visite à domicile après accouchement et de développer l'accompagnement à domicile des parents en situation de vulnérabilité afin de conforter le développement de l'enfant et le lien parent-enfant. Afin de préparer un accompagnement adapté à l'issue de l'hospitalisation, les staffs médico-psycho-sociaux des maternités ont vocation, de façon anticipée avant la sortie d'hospitalisation, à évaluer le niveau de besoin d'accompagnement des familles à domicile dans le champ médical, psychologique ou social et organiser le relai avec les acteurs de l'accompagnement, notamment les services de protection maternelle et infantile (PMI). Cf la note de cadrage HAS « Accompagnement personnalisé du retour à domicile après accouchement des mères en situation de vulnérabilité et de leurs nouveau-nés »

Régional : Le groupe de travail Santé mentale de la commission régionale périnatalité a inscrit le staff médico-psycho-social parmi les 5 axes d'action d'un programme pluri-annuel présenté lors de la 15e Journée des Réseaux de santé en périnatalité le 18/11/2021 ; une charte pour l'organisation de « réunions de concertation pluridisciplinaire médico-psycho-sociale en maternité » a été rédigée. Des exemples de chartes sont accessibles en cliquant sur ce lien.

Ressources :

Des exemples de chartes sont accessibles en cliquant sur ce lien.

Un espace d'échanges et de partage de documents sera aussi créé sur OSMOSE, la demande d'accès est à faire via le formuaire démarches simplifiées.

Objectifs :

Ces projets devront pouvoir participer à **l'objectif général** de repérer et accompagner les situations de vulnérabilité médico-psychosociale et avoir comme **objectifs opérationnels de :**

- Permettre une prise en charge coordonnée entre professionnels (analyse de dossiers, coordination d'acteurs)
- Participer à la mise en œuvre d'une politique commune en faveur de la périnatalité sur le territoire (une attention toute particulière sera apportée à la formalisation des partenariats et au lien ville-hôpital)
- Contribuer à une démarche d'évaluation des pratiques en lien avec le dispositif

A qui s'adresse cet appel ?

Les structures qui peuvent répondre à cet appel à projets régional sont l'ensemble des établissements de santé avec maternité quel que soit leur niveau d'engagements actuels dans la démarche des Staffs Médico-psycho-sociaux.

Calendrier :

La date limite prévue de dépôt des dossiers est indiquée sur la plateforme demarches-simplifiees.fr.

Les dossiers électroniques déposés après échéance du délai de dépôt ne seront pas étudiés et se verront opposer un refus préalable.

Les décisions seront prises en avril.

Les notifications budgétaires auront lieu au cours de l'année.

Conditions de candidatures :

Les critères d'appréciation des projets comprendront un classement des maternités selon le volume d'accouchements et la domiciliation de leurs patientes en termes de territoire défavorisé (IDH2) ; ils tiendront compte également de l'utilisation des moyens déjà attribués sur le budget régional du FIR pour psychologue et assistant du service social en maternité (ex MIG Molénat) et de l'effectivité des liens opérationnels avec des équipes de psychiatrie périnatale.

Dans ce cadre, la structure s'engage à transmettre une auto-évaluation annuelle qui contiendra notamment :

- un rapport d'activité,
- un bilan financier,
- un rendu d'indicateurs de fonctionnement.

La subvention allouée permettra de :

- Renforcer l'organisation et le fonctionnement effectifs des staffs médico-psycho-sociaux en maternité en termes de dépenses de personnel pour réunir des compétences médicale, paramédicale, sociale ou psychologique (sage-femme, obstétricien, pédiatre, puéricultrice, assistant de service social, psychologue, psychiatre périnatal…) mais aussi de secrétariat.
- Améliorer la visibilité du dispositif auprès des professionnels et acteurs extrahospitaliers pour un meilleur repérage des situations et accompagnement des familles.

II. Aide au dossier de candidature

Eléments attendus

. **Description de l'existant** en termes de staffs MPS sur l'établissement :

- Les ressources humaines affectées : profil et nombre de demi-journées ou vacations ou volume horaire
- Mode d'organisation du staff : rythme, typologie des acteurs présents, modalités de recueil du consentement et de restitution à la patiente, traçabilité des décisions
- Bilan synthétique, indicateurs de suivi
- Niveau d'engagement actuel dans une démarche d'évaluation (indicateurs et outils organisés)

. **Une attention particulière sera apportée à la présentation des partenariats** mis en place avec l'ensemble des acteurs du territoire :

- Au sein de l'établissement :
    - Maternité /néonatalogie, psychologue en maternité, équipe sociale de l'établissement, équipe de psychiatrie le cas échéant
    - autres dispositifs : type PASS (permanence d'accès aux soins de santé), prise en charge des femmes victimes de violences ou des femmes consommatrices de substances psycho-actives, soutien aux parents porteurs de handicap …
- Psychiatrie d'une autre structure **:**
    - Pédopsychiatrie et psychiatrie périnatale lorsqu'une équipe est dédiée
    - Psychiatrie de liaison et équipe de psychiatrie adulte
- Partenaires institutionnels, libéraux et associatifs :
    - Service de PMI du territoire (en ante et postnatal) et Aide sociale à l'enfance, centres communaux ou départementaux d'action sociale
    - Organismes de sécurité sociale (CPAM) et CAF
    - Professionnels libéraux y compris structures d'exercice coordonné (CPTS, maisons de santé)
    - Centres de santé municipaux
    - Service intégré d'accueil et d'orientation départemental (SIAO) pour l'hébergement
    - Partenaires associatifs : Techniciennes d'intervention sociale et familiale TISF, associations de lutte contre les violences faites aux femmes, …

. Perspectives d'amélioration au regard des moyens sollicités

- Au regard de votre organisation interne, des propositions opérationnelles sont attendues sur les axes suivants :
    - Evolution du rythme, de l'organisation, de la typologie des acteurs, ..
    - Recueil et traçabilité du consentement et du retour des décisions dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur concernant le partage de données personnelles
    - Suivi de la mise en œuvre des décisions
- Organisation partenariale et territoriale :
    - Evolution des liens et partenariats, en particulier avec des équipes de psychiatrie
    - Evolution et formalisation de nouveaux partenariats institutionnels, libéraux, associatifs
    - Actions de communications en interne et auprès de partenaires externes pour faire connaitre le dispositif et améliorer l'orientation des patientes vers celui-ci
- Engagement dans une démarche d'évaluation et de valorisation des outils existants ou innovants. ***Une liste d'indicateurs de suivi est présentée en page suivante.***
- Qualité de la description des moyens sollicités et cohérence avec les objectifs affichés et le cadre de l'AAP.

. Complémentarité avec les interventions engagées sur les territoires : en articulation avec les réseaux territoriaux de santé en périnatalité, ou transversaux sur l'Ile de France tels le DAPSA (dispositif d'appui à la périnatalité et aux soins ambulatoires) ou SOLIPAM (Solidarité Paris Maman).

. Une attention particulière sera portée aux projets qui contribuent **à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.**

Liste d'indicateurs en vue d'un engagement annuel de suivi

A prévoir selon une montée en charge progressive selon 3 niveaux d'évaluation possibles :

Evaluation de l'activité (évaluation de base)

- Nombre de réunions du staff réalisées par an
- Nombre de situations présentées au staff par an
- Nombre moyen de situations présentées par staff
- Nombre moyen de membres par staff
- Participation des équipes (quels personnels de la maternité sont présents) au staff
- Participation de membres extérieurs à la maternité au staff

Evaluation de niveau intermédiaire

- Nombre de femmes présentées au staff accouchant à la maternité du staff
- Codage PMSI dans le résumé de séjour antenatal ou d'accouchement des diagnostics CIM10 correspondants aux situations (précarité, violences, troubles psychiatriques, addictologiques)

Evaluation complète

- du profil des patientes discutées (âge, parité, moment, avec terme à la première présentation si anténatal, ou postnatal, origine de la présentation, indication médicale, sociale, psychologique, violences)
- de la traçabilité du consentement
- de la conduite à tenir décidée en staff (décision tracée)
- de l'accompagnement pendant la grossesse et de l'accompagnement postnatal (suivi PMI SF ou puéricultrice, visites à domicile de SF libérale, entretiens avec psychologue, consultation psychiatrie adulte, pédopsychiatrie, suivi social, associations)
- du séjour à la maternité (terme, durée de séjour, EPDS)
- des éventuelles mesures de protection de l'enfant (information préoccupante, signalement, placement)

La reconduction annuelle des crédits attribués pour les projets retenus sera conditionnée à la mise en œuvre effectuée de l'organisation, de la transmission des rapports d'activité, du bilan financier et du remplissage de l'outil de suivi.

III. Rappel des questions à remplir en ligne

Ces questions ne sont pas à compléter directement dans ce document mais sur démarches-simplifiees.fr

Présentation synthétique de l'existant et du projet de renforcement de staff MPS et de ses finalités ; attendus sur les parcours de soins coordonnés et gradués des femmes enceintes et des parents (*en quelques lignes – renvoyer au dossier libre pour plus de détail*) Vous pouvez téléverser des fichiers dans la suite du formulaire.

Pertinence de l'existant et du projet de renforcement de staff MPS au regard des besoins du territoire

Articulation du staff MPS et partenariats avec les autres acteurs de la périnatalité, sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Synthèse du dimensionnement et fonctionnement des équipes pour le staff MPS (*en quelques lignes – renvoyer au dossier libre pour plus de détail*) Vous pouvez téléverser des fichiers dans la suite du formulaire..

Modalités de suivi et d'évaluation de l'activité

Synthèse du chiffrage financier

Préciser la part relative en fonctionnement pérenne RH avec coût en personnel chargé;
le cas échéant, part relative à l'investissement, uniquement lors du démarrage la 1ère année, Eventuels co-financement / Mutualisation) Vous pouvez téléverser des fichiers dans la suite du formulaire.

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre, avec le cas échéant un découpage par tranches

Engagement à fournir les documents annuels de suivi

Téléversement de fichiers possibles, dont lettre d'engagement obligatoire.